



La société Congelcam rejette en bloc les accusations portées contre elle par la CONAC

C'est Joseph Flavien Kankeu, le responsable du personnel de Congelcam qui est monté au créneau, rappelant que Congelcam S.A est une entreprise à capitaux privés détenue par le sénateur Sylvestre Nguochinghé

Le cadre de l'entreprise rappelle que Sylvestre Nguochinghé a commencé son aventure au marché Mvog-Mbi, à Yaoundé, avec la vente du poisson congelé. Ses bénéfices, explique-t-il, sont alors réintroduits dans l'achat des congélateurs. C'est ainsi que Congelcam Sarl est créée en 1994

Etant donc une entreprise privée, Joseph Flavien Kankeu s'interroge comment Congelcam peut être accusée de détournement des deniers publics comme le prétend la Conac

« Congelcam n'a jamais reçu une subvention de l'Etat du Cameroun, Congelcam trouve non fondées les accusations de corruption portée contre son directeur général », lance-t-il

Joseph Flavien Kankeu va plus loin en indiquant que Congelcam est la référence, l'exemple à suivre en matière de règlement des droits de douane.

L'homme rappelle également que l'an dernier, Congelcam a été la meilleure entreprise du Cameroun en termes de timing et de régularité dans le paiement de ses taxes de douanières. Elle a d'ailleurs, dit-il, reçu un trophée à cet effet,

L'homme d'affaire et militant du parti au pouvoir, le RDPC, s'est en effet taillé un véritable empire financier en important et en distribuant du poisson et autres fruits de mer, mais sauf que sa gestion financière, selon la Conac est interrogeable

La Conac indique dans son rapport du vendredi 28 décembre 2018, que sa mission de vérification a découvert des fraudes douanières et fiscales, et a noté des transferts irréguliers de capitaux, des pratiques de corruption et de détournement de deniers publics à la société Congelcam.

La structure étatique reproche donc à Congelcam et son directeur général, le détournement de deniers publics à hauteur de plus de 32 milliards de FCFA
